L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;

JEUDI MATIN, 1er NOVEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

PAR ALFRED DESBRÉHAT.

DEUXIÈME PARTIE.

LES ENFANS VOLÉS.

PAR OCTAVE FÉRÉ.

XIII.—(Suite.)

L'ADIEU.

— Mon jeune ami, lui dit ce dernier en le voyant décidé à quitter la chambre où il avait reçu l'hospitalité et à entreprendre le voyage sur le but duquel il évitait de s'expliquer, vous me plaisez. Je me connais en physionomies, et je ne prodigue pas mon amitié, eh bien ! vous l'avez conquise ; et si en échange vous consentez à m'accorder la vôtre, vous me permettrez de vous être bon à quelque chose quand l'occasion s'en présentera. Il faudra que nous nous revoyons à votre retour.

Léonard, touché de ce ton cordial, prit la main du vieillard et lui dit avec effusion :

— Je ne suis ni orgueilleux ni ingrat, monsieur le comte, et j'accepte.

— Très bien ! Nous nous entendrons, j'en suis sûr.

Léonard eut aussi un autre adieu à souhaiter, ce fut celui qu'il devait à sa garde malade.

Il ne se répandit pas en phrases sonores et en grands mots ; quelques paroles lui suffisent, mais elles avaient l'expression du cœur.

Amélie était plus triste que jamais. A tout instant, depuis huit jours déjà, l'on aurait dit que des larmes étaient prêtes à jaillir de ses yeux mélancoliques. Elle passait d'ailleurs des nuits sans sommeil, et de grands cercles bistrés au-dessous de ses paupières trahissaient ces veilles agitées. Parfois même la rougeur de la fièvre montait aux pommettes de ses joues.

Elle avait des distractions qui trahissaient une préoccupation absorbante. Il lui arriva à plusieurs reprises, étant seule avec le convalescent et près de lui, d'entr'ouvrir la bouche comme si elle avait quelque chose à lui dire, mais un spasme alors se saisissait d'elle, arrêtait son souffle et faisait pâlir ses lèvres frissonnantes.

Lorsque enfin, la veille du jour où elle devait partir de grand matin, elle entra chez lui, le soir, et qu'il posa, avec le respect qu'il aurait témoigné à une sainte, ses lèvres sur la main qu'elle lui avait tendue, elle se détourna, et du bout de ses doigts essuya deux perles humides échappées à sa paupière.

Une heure plus tard encore, et quoiqu'il fût dit qu'ils ne se verraient plus qu'au départ, elle se glissa sur la pointe du pied jusqu'à sa porte, y colla l'oreille, et jugeant, au calme qui régnait à l'intérieur qu'il dormait, elle tourna le loquet entra.

Une petite veilleuse éclairait la pièce, où l'on n'entendait que le souffle paisible et régulier du jeune homme.

Amélie s'approcha de ses vêtements jetés sur un meuble, elle tira de son sein un pli soigneusement cacheté, et le fit passer dans une des poches des habits de Léonard.

Puis, ayant dirigé un regard éloquent sur sa figure belle et sereine :

—Allons, dit-elle, j'ai fait mon devoir ; Dieu fera le reste !

XIV.

UNE LETTRE D'OUTRE-TOMBE.

Lorsque Léonard se réveilla le lendemain, la famille Portin était depuis une heure sur la route de Lyon.

Il ne s'en préoccupa nullement, puisque c'était chose connue d'avance, et sa convalescence étant parfaite, il songea, lui aussi, à quitter cette maison qui lui avait été hospitalière, mais où son séjour involontaire ou plutôt forcé s'était prolongé au delà de son désir.

C'était une trop belle nature pour connaître l'ingratitude. Si, malgré lui, il n'éprouvait pas pour son patron toute la reconnaissance que semblait mériter sa générosité, en revanche, il emportait de Christine et d'Amélie le plus affectueux souvenir. Les adieux échangés la veille au soir entre les deux charmantes sœurs et lui avaient été empreints d'une touchante cordialité.

Mais, au moment de partir, on comprend que ce fut surtout l'image de sa garde-malade qui se présenta à la mémoire de son cœur. Il se sentit plus attendri qu'il ne l'aurait cru, à la pensée de ses soins assidus et ingénieux. Il se reprocha de ne pas le lui avoir témoigné d'une manière plus chaleureuse, surtout en réfléchissant tout à coup que probablement il ne la reverrait jamais, puisque l'époque de son entrée en religion était proche.

Il se rappela même avoir entendu M. Portin déclarer que si le climat de Florence était aussi favorable à la santé de sa chère fille aînée que les médecins le supposaient, il ne s'opposerait nullement, quelque sacrifice qu'il en résultât pour sa tendresse paternelle, à ce qu'Amélie fît sa consécration dans un des nombreux monastères de cette ville, plutôt qu'à Paris.

Ce bon M. Portin était un père si accompli et un chrétien si soumis aux arrêts de la Providence !

Ne plus revoir cette jeune fille, qui avait été si parfaite pour lui, et l'avoir laissée partir sans la remercier suffisamment, cette double pensée amena un voile de tristesse sur les traits du jeune artiste en joaillerie.

Puis, observateur comme il l'était, et plus initié probablement qu'il ne le laissait voir aux sentiments réels cachés sous la bonhomie et l'affection paternelle de M. Portin, il se demanda quel calcul pouvait encore cacher ce projet d'exil et d'enfouissement d'Amélie.

Mais il eut beau chercher, il manquait de toute espèce de jalon et de lumière pour éclaircir cette question.

A bout de conjectures, il se prit à sourire mélancoliquement :

— Je suis fou ! murmura-t-il. Que vais-je me rebattre l'esprit des affaires des autres lorsque je ne peux pas seulement éclaircir et accomplir les miennes ! . . . . Ah ! n'importe, cette enfant a été bonne pour moi ; si un malheur pèse sur elle, car avec cet homme le mal est toujours probable, je mettrai à son service le même dévouement et le même courage qu'à la protection ou à la vengeance de ma propre sœur.

Si telles étaient ses dispositions à l'égard d'Amélie, qu'eût-il donc fait, s'il se fût douté des périls dont elle l'avait préservé pendant les aveux échappés à son délire.

Pressé par les affaires urgentes, il se hâta de regagner sa demeure, travaillé par de vagues appréhensions, qui s'accroissaient à mesure qu'il avançait.

En passant devant la boutique de Bruno, le serrurier qui lui avait prêté son concours pour les aménagements intérieurs de son appartement, il s'informa de ce qu'il y avait de nouveau.

Cette seule démarche révélait une anxiété indéfinie chez quelqu'un d'aussi contenu et d'aussi discret.

Le serrurier ne savait rien, sinon que Blairzot avait reparu dans le quartier, et qu'abusant de la faiblesse et de la bonté de sa femme, il avait, ainsi que le vieil Antoine Blairzot, son père, passé récemment plusieurs jours au domicile de celle-ci. Après quoi, tous deux, le père et le fils, étaient repartis sans qu'on sût par où.

Cette nouvelle contraria sensiblement Léonard, pour la jeune femme qu'il croyait avoir mise à l'abri de la fréquentation de cette famille plus que suspecte.

Quant à nous, nous pouvons calculer que la première des deux Blairzot dans la maison de l'artiste bijoutier coïncida précisément avec les deux apparitions qu'y fit maître Portin avec lequel Firmin Blairzot avait fini par entrer en relations.

Léonard s'informa encore de Désiré Poncet, mais Bruno ne l'avait pas revu depuis ses adieux, et ne pensait pas le revoir avant que son patron le saltimbanque revînt de sa tournée en province. Or, pour l'instant, c'était l'époque de la foire de Rouen, où vraisemblablement il se trouvait, en compagnie d'un grand nombre de ses confrères.

Muni de ce dernier renseignement, qui lui indiquait la direction à prendre pour le voyage qu'il projetait à la recherche d'Aspergines, notre héros se décida enfin à rentrer chez lui.

Il lui fallut alors subir les félicitations de son concierge sur son heureuse réapparition. Mais, en réponse, il le tança énergiquement d'avoir permis aux Blairzot père et fils, de reparaître dans la maison, contrairement à leurs engagements formels.

Le retour de ces deux personnages profitant de son absence, et s'éclipsant un peu avant sa rentrée, ne lui inspirait rien de bon.

Dès en mettant la clef dans la serrure, et en cherchant à faire jouer le mécanisme, il s'aperçut qu'on était entré en son absence. Préparé, comme nous venons de le voir, à cette circonstance, par ses pressentiments et le séjour des Blairzot, il ressentit néanmoins un violent battement de cœur et pénétra vivement dans la première pièce.

Là rien n'indiquait une invasion ennemie ; mais en ouvrant la seconde, il demeura un instant atterré à la vue de la caisse béante et des objets répandus autour sur le carreau.

De ses mains tremblantes il fouilla au fond, et se frappa le front avec un rugissement sourd.

— Volé ! . . . . ils l'ont volé ! . . . . prononça-t-il, les lèvres pâlies et trempées d'une légère écume, comme un lion blessé et désarmé.

Le coup était si rude qu'il eut besoin de s'asseoir et de se recueillir. Son regard ne parvenait pas à se détacher de ce coffre, auquel il avait confié une partie de son existence, et qui l'avait livrée à l'ennemi.

— Ah ! murmura-t-il, ces hommes sont décidément bien forts et bien résolus ! . . . . Rien ne leur coûte, rien ne les arrête ! . . . . Ils ont donc tout pour eux, les misérables ! . . . . Mais j'ai mon courage, moi ! . . . reprit-il en se redressant, et en secouant sa tête énergique. Oh ! je les confondrai . . . . tous, jusqu'au dernier ! . . . . je les démasquerai . . . . Je les . . . . .

Il n'acheva pas, mais ses deux mains crispées avec violence achevèrent par un geste farouche, et pour compléter cette pensée dévorante :

—Mon père ! . . . . ma sœur ! . . . . . . exclama-t-il sourdement, je vous vengerai ! . . . . Ma sœur ! . . . . . . répéta-t-il d'un ton où l'attendrissement dominait la haine et la colère, ma pauvre Marcelle ! . . . . oui, c'est par toi qu'il faut commencer ; l'ombre de notre père me pardonnera de ne penser à lui qu'après toi, qu'il aima tant ! . . . . . . A l'œuvre donc, et pas de lâche faiblesse, pas de défaillance ! Avant tout, je rejoindrai ce saltimbanque, qui dispose de secrets si importants, et je saura bien après retrouver s'il le faut ces deux Blairzot, qui sont, le Vol du livre qui était à l'indique assez, les complices de mes ennemis . . . . . Allons, Raymond, en avant ! Marche ! marche ! le sang de ton père crie vengeance !

Ainsi exalté, il fit jouer le bouton de cristal de son laboratoire, afin de se rendre compte de ce qui, de ce côté là aussi, s'était passé en son absence.

Malgré la peine qu'avait prise maître Portin pour effacer les traces de son passage, l'œil exercé de Léonard constata aisément que quelqu'un était entré et avait tout examiné. Mais on n'avait pu rien surprendre de l'œuvre considérable à laquelle ce rédui était consacré.

Le jeune homme revint alors près du coffre, où il s'occupa à réinstaller les objets épars, jugeant sans valeur par la main profane qui les avait bouleversés, mais qui, d'après le respect avec lequel il les recueillit, en avaient beaucoup pour lui.

Quand il eut tout remplacé en ordre, il ferma simplement la caisse pour recourir à la clef, puisque le secret était à la merci de ses ennemis et qu'il n'y avait plus là rien qui leur parût digne de leur attention, et quoique ce larcin fût la tâche qu'il avait entreprise il sur son but surmonté la sensation poignante qu'il avait d'abord ressentie.

—Pas de faiblesse ! pas de découragement ! s'écria-t-il, je ne serai pas moins persévérant dans ma voie que ces gens dans la leur. Si je succombe, j'emporterai du moins dans la tombe le témoignage de ma conscience et mon bon droit !

Stimulé par cette conclusion, il procéda aux préparatifs de son voyage ; son bagage tout entier devait tenir dans un de ces sacs de cuir à l'usage des compagnons du métier, et qui ressemblent à ceux des soldats. La rapidité et l'habileté avec laquelle il fit contenir beaucoup de choses dans ce sac dont la capacité prouvaient qu'il n'était pas à son coup d'essai.

—Maintenant, se dit-il, voyons l'état de nos moyens.

Il porta en même temps la main à la poche où se trouvait son portefeuille, et sentit avec surprise un papier qu'il n'y connaissait pas.

Il le tira vivement ; c'était un pli cacheté, sur la cire duquel, pour éviter toute reconnaissance, on avait appuyé une pièce de monnaie.

D'adresse pas.

Mais il n'en était point besoin ; ce ne pouvait être que pour lui qu'on avait glissé ce paquet dans son vêtement.

Intrigué au plus haut point, et se sentant dans une de ces situations critiques où les moindres détails ont une importance, il détacha la cire avec précaution.

L'enveloppe contenait deux papiers dont l'un servait de garde à l'autre.

Le premier était blanc, le second jauni et avait été froissé.

Procédant par ordre, et cherchant une explication, il rencontra sur la feuille fraîche ces seuls mots tracés d'une écriture qu'on avait voulu déguiser :

« Prenez garde aux hommes qui ont tué votre père. »

Qu'on se figure, si l'on peut, le trouble où ce laconique avis jeta Léonard, lui arrivant ainsi, en ce moment où des preuves nouvelles lui démontraient à l'envi l'acharnement de l'association vouée à sa perte !

Quelle main amie avait pu lui transmettre cet avertissement ! . . . . Mais cette main connaissait donc aussi le secret et le but de sa vie ! . . . . Alors, elle pouvait peut-être l'aider, l'éclairer, lui apprendre quelque chose de cette trame sanglante dont il s'épuisait à ressaisir les fils !

Cette main, cette écriture, ce message, comment en connaître le mystère !

— J'en deviendrai fou ! s'écria-t-il la tête en feu. Mais non, voyons, récapitulons, rapprochons les faits. . . . Ce vêtement n'a pas quitté le pied de mon lit. . . . Il n'est entré dans ma chambre de malade que peu de monde. . . . Ah ! Amélie ! . . . . Amélie si douce, si mélancolique. . . . . Oui. . . . . . je comprends ce qu'il y avait de douloureux et de désespéré dans son regard quand elle le dirigeait sur moi, durant mes heures de souffrance. . . . Je pensais qu'elle s'inquiétait de mon mal, sa pensée allait plus loin ! . . . . Sa tristesse a persisté quand j'ai été guéri ! . . . . Elle savait donc que tout n'était pas fini entre le mal et moi !

Il examina de nouveau, avec une attention minutieuse, chaque détail de l'écriture.

— C'est la sienne ! reprit-il ; oui, malgré le soin qu'elle a pris pour la déguiser, je la reconnais.

Pour mieux s'en assurer, il rechercha parmi les papiers enfouis dans le tiroir de son établi de bijoutier, et en retrouva un certain nombre contenant des indications tracées par les filles de son patron.

Le billet n'avait aucun rapport avec l'écriture de Christine ; au contraire, il retrouva de nombreux traits se rapportant à celle d'Amélie.

— C'est bien elle ! . . . . fit-il, plongé dans un monde de perplexités.

Puis, fatigué de l'inutilité de ces conjectures qui menaçaient de lui ramener la fièvre

(A continuer.)

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1866.

Première Représentation :

LE GENDRE DE M. POIRIER,

Comédie en 4 actes de MM. Emile Augé & Jules Sandeau.

L'AMOUR QUE QU'CEST QU'ÇA

Vaudeville nouveau en 1 acte. 31 oct

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Alhaiza.

JEUDI 8 NOVEMBRE,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AU

Bénéfice de Mr. P. Alhaiza,

Composée de

REDEMPTION,

Pièce en cinq actes, de M. Octave Feuillet.

PRIX DES PLACES :

Premières $5

Parterre 2

Troisièmes 1

Les personnes qui désirent se procurer des billets à l'avance sont priées de s'adresser aux Bureaux du Contrôle du Théâtre de l'Opéra, tous les jours, de 10 heures à 4 heures, à partir du mercredi 31 octobre.

30 oct—jusq. 8 nov

Théâtre St-Charles.

Propriétaires . . . . BEN DE BAR & M. EDDY.

Lundi soir, 29 octobre,

ET TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE,

M. E. EDDY,

dans de grands drames. 28 oct—1 sem

Théâtre St-Charles.

La Grande Troupe d'Opéra Italien de Mme Ghioni & Signor Susini.

MAX STRAKOSCH . . . . DIRECTEUR.

Deux semaines de Représentations, COMMENÇANT LUNDI, le 5 NOVEMBRE.

75 Artistes de Première Classe.

Le répertoire se compose de CRISPINO E LA COMARE, du TROVATORE, d'ERNANI, de LUCRETIA BORGIA, de NORMA, de FAUST, de MARTHA, du BARBIERE DI SEVIGLIA, de LUCIA DI LAMERMOOR, de FRA DIAVOLO, de l'AFRICAINE, et de plusieurs autres opéras.

SOIRÉES D'ABONNEMENT : LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI de chaque semaine.

Le livre de souscription pour les dix représentations ou pour les cinq premières ou secondes représentations sera ouvert LUNDI, 29 octobre, au contrôle du Théâtre, au magasin de musique de Grunewald, et de E. Blackmar & Co. aux magasins de bijoux de J. Jacob et Lazarus, rue St-Charles, No 35.

Premières $2 ; Parquet, $1.50. Pas de dépenses extra pour les places réservées. 28 oct—1m

Académie de Musique.

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

SAMEDI, 3 NOVEMBRE 1866.

DÉBUT DES CÉLÈBRES FRÈRES HANLON

les premiers acrobates du dix-neuvième siècle, et d'une TROUPE D'ACROBATES ET DE PANTOMINISTES DISTINGUÉS.

La Grande Troupe de Variétés de l'Académie de Musique.

30 oct—3t

ACADEMIE de MUSIQUE.

RUE ST. CHARLES,

Près le Commercial Place.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

Représentation tous les soirs et le SAMEDI à midi.

La grande Compagnie de Variétés.

Le Programme est changé tous les soirs.—Opéra, vaudevilles, ballets, pièces éthiopiennes, danses, pantomimes, charades gymnastiques.

Représentation tous les SAMEDIS, à MIDI.

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer . . . . Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des tableaux, des portraits, des tableaux des armes, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde y sont exposés.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMÉS composée de sauvages d'Afrique des tigres des léopards, des singes, des ours, etc. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois. L'autruche BELLE LOUISE et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre. 3 oct

Grand Bal Paré et Masqué et régalia.

Sera donné par le "Conclave Fraternité," Ordre des S.·. W.·. M.·., (sept sages.)

SAMEDI SOIR, 10 novembre 1866, au MECHANICS' INSTITUTE.

—Directeurs—

Hon. J. T. Monroe,	L. Palms,	A. Power,
J. Bernstein,	G. Stith,	E. de Lagarrigue,
M. B. Dubuisson	M. Lister,	A. Sambola,
D. Bertrand,	M. A. Calongne,	A. Desmaret,
A. Gauéinel,	F. Smith,	E. Abadie.

Commissaires :

M. Pons,	A. Ojeda,	P. Domingues,
J. P. Goe,	F. Moy,	F. Raffi,
P. Relimpio,	Léon Lambert,	A. Tire.

Pour les invitations de dames, s'adresser à L. Powers, greffier de la 3me Cour de District, au greffe.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, doivent être adressées à A. Pons, rue de la Vieille-Levée, No 21, jusqu'au 6 novembre 1866.

PRIX DU BILLET—$3 00. A vendre par un des Directeurs à la "Maison Blanche", aux magasins de musique de Grunewald et de Blackmar, rue du Camp.

24 oct—1jrs.

Premier Grand Bal Paré,

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, à l'effet d'ajouter à la somme destinée à la construction d'une tombe.

LE BAL aura lieu le samedi, 3 novembre 1866, au Mechanics' Institute, rue Dryades, près la rue du Canal.

—DIRECTEURS—

G. H. Braughn,	A. Sambola,	C. Keller,*
H. R. Schmidt,*	D. E. Hébert,	J. Nelson,
L. A. Richards,*	Jno. A. Hess,*	J. A. De Rocha,
P. Torre, Jr.,*	Chas. Schmidt,*	Sep. Tora,
P. White,*	A. Perpere,	J. B. Mayeux,
E. G. Abadie,	C. E. Richards,	Conrad Kramer,
F. Galbach, Jr.,	J. Firl,	Ernest Marchand,
A. Martin,*	F. F. Anastase,	J. M. Lemarre,
J. Roba en	J. Filek,	Jos. Herring,
Erbest De Blanc,	P. Forget,	A. J. Gusman.

* Commissaires.

Les Directeurs se réuniront, tous les mardis et vendredis à 7 heures, au bureau de M. G. H. Braugh, No 34 du Commercial Place.

Il ne sera pas émis de billets d'invitation pour dames, après vendredi soir, 2 novembre.

Les demandes de location de la buvette et du restaurant doivent être adressées, par écrit, à M. P. White, au No 268 de la rue de Chartres, ou à M. H. R. Schmidt, au No 45 de la rue St-Pierre.

Prix du billet, $2.50.—On peut en avoir en s'adressant à l'un des Directeurs. 11 oct—jusq 3 nov

Société des Artisans et des Agriculteurs de la Louisiane.

La première GRANDE FOIRE de cette Société aura lieu,

SUR LE TERRAIN DE LA SOCIÉTÉ, dans la ville de la Nlle-Orléans,

MARDI, 20 novembre prochain.

Les inventeurs, les fabricants, les éleveurs d'animaux &c., de toutes les parties des Etats-Unis, et qui désirent être représentés à cette Exposition d'industrie, pourront obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux officiers de la Société.

L. N. MARKS, Président,

LUTHER HOMES, secrétaire et trésorier.

C. H. SLOCOMB, président du comité.

20 oct—1m.

Bureau de la Compagnie Louisianaise de l'Huile de Pétrole et de Charbon.

A une réunion des Directeurs de la Compagnie Louisianaise de l'Huile de Pétrole et de Charbon, tenue aujourd'hui dans ses bureaux, MM. W. G. Swan, L. B. Pothier, O. Lewis, W. B. Koontz, J. W. Patton, O. Alexander et R. Pilket étant présents, lecture a été faite du rapport de M. W. G. Swan, président de la compagnie. D'après les recommandations et les suggestions contenues dans ce rapport, il a été résolu que, par un ordre des secrétaires de la Compagnie sur les 1,500 acres de terre qu'elle possède dans la paroisse Calcasieu, un nombre d'actions pour en mieux développer les ressources, en cas que le nombre des actions serait autorisé à disposer de cent actions au pair, donnant la préférence aux actionnaires primitifs jusqu'à la concurrence du nombre d'actions déjà prises et payées par chacun d'eux.

Conformément à la résolution prise, comme il est dit ci-dessus, les personnes qui voudraient acheter des actions devront s'adresser au soussigné.

L. A. FOURNIER, secrétaire et trésorier,

26 oct—1m No 169, rue Gravier.

Fredco. Mo. Rambaldi.

Professeur d'Italien, de Français, de Anglais et d'Espagnol.

RUE CONTI, No. 44—Au 2me.

SE charge de toutes copies, traductions, et lettres de toute sorte. De régler ou de tenir tout livre de commerce, de faire tout compte ou mémoire des pays étrangers. Il donnera aussi quelques leçons privées. MM. les italiens seront les bien venus tous les soirs à 6 1/2. 19 oct—1m

Changement de domicile.

LE Dr. O. ANSOUX a transporté son domicile au No. 309 rue du Canal, entre Rampart et Bourgogne.

6 oct—3 m

POUR GALVESTON DIRECTEMENT.

Steamers de la Malle des Etats-Unis — Ligne Morgan.

Départ, JEUDI, 1er novembre à 8 heures du soir.

Passage de Cabine pour Galveston, $15.

Frêt pris à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le steamer en fer à basse pression et à aubes

CLINTON,

S. P. Farrell, commandant,

partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

31 oct—2 Coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.—

Ligne de Morgan.

Départ, SAMEDI, 3 novembre à huit heures du matin.

Passage à la cabine pour Galveston : $15

Le frêt pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le frêt pour Lavaca sera livré sans frais d'allège.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes

MORGAN,

commandant John Y. Lawless,

partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

31oct Au coin des rues Camp et Commune.

POUR MOBILE, DIRECTEMENT,

Ligne Morgan — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Le frêt sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif.

Départ, JEUDI, 1er Novembre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf

MARY,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine A. L. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

1er nov—1f Au coin des rues Camp et Commune.

Ligne de steamers de la Havane et de la Nouvelle-Orléans, de Spofford, Tileston & Co.

Départs réguliers pendant la saison.

Le steamer favori

TRADE WIND,

commandant Arthur Champion,

partira pour la Havane, directement, SAMEDI, 3 novembre, à 5 heures du soir, de son wharf au poteau 19, Premier District. Pour frêt ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser à

B. DOWD, agent, rue Poydras No 110,

J. M. MORALES & Co., agents à la Havane.

29 oct—1f

Pour MANDEVILLE et MADISONVILLE, tous les jours, excepté le Dimanche.

Et pour COVINGTON, tous les Lundis, Mercredis, Jendis et Samedis.

Départ de COVINGTON le LUNDI matin.

Le steamer

LAURA,

De la malle, à basse pression, à aubes et fin marcheur, partira à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Le SAMEDI, le steamer partira à l'arrivée du convoi de midi.

LOUIS FRIGERIO Jr.

29 oct—1m No 26, rue de Chartres

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord :

ST-LAURENT	Bocande	Samedi 3 nov.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 17 nov.
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 1er déc.
EUROPE	Lemarié	Samedi 15 déc.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à

GEO. MACKENSIE, agent, 56 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune, A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel ; Au Hâvre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune. 3 fev

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500 "	Barry, "
MISSISSIPPI	2200 "	Sumner, "
MERRIMACK	2200 "	Vansice, "
HAVANA	2000 "	Furber, "
MONTEREY	1400 "	Whitman "
MARIPOSA	1400 "	Quick, "
MATANZAS	1400 "	
MISSOURI	1400 "	

Le vapeur

MORNING STAR,

Partira SAMEDI, 3 novembre 1866, à 8 heures A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du frêt pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du frêt et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent,

35 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

C. K. GARRISON, président,

No 5, Bowling Green, New-York.

15 sept—

Ancienne ligne des Négociants.

Goélettes paquebots réguliers de Mobile

Une ou deux goélettes de la ligne partiront, tous les jours, de la tête du Nouveau Bassin et transporteront du frêt à meilleur marché qu'aucun des steamers ou chemins de fer. Assurance sur les cargaisons à très bas prix. Toutes les goélettes de cette ligne sont avantageusement connues dans les bureaux d'Assurance.

La goélette Mississippi, de première classe, reçoit en ce moment du frêt et partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les expéditeurs voudront bien s'adresser à moi pour des ordres, avant d'envoyer le frêt.

W. WAKEFIELD, agent,

2 oct—1m Rue du Camp, No 50

Départ, JEUDI, 1er novembre, à 5 heures P. M., pour Jefferson, directement.—Pour Jefferson, Shreveport, Grand Ecore, St-Maurice, Catla, Alexandrie, les débarcadères de Norman et de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le paquebot IRENE, d'un faible tirant d'eau, capitaine H. C. Heth, commis John W Darby, partira sans qu'il en soit donné avis. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN E. HYDE & Co, rue de la Commune, No 113

CELLES & GWARTNEY, rue Front, No 13,

VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces.

1er nov—

Nouvelle-Orléans et Grand Ecore.—Paquebot du Samedi.—Commençant Samedi, 3 novembre, à 5 h. du soir.—Pour Grand Ecore, Alexandrie, les débarcadères de Norman, de Barbin, du Grand Bayou et tous les débarcadères intermédiaires. Le paquebot ANNIE WAGLEY, d'un léger tirant d'eau, capitaine Alex. Grant, Jr., (John F. Handy, commis), partira comme ci-dessus.—Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

CELLOS & GWARTNEY, 13 Front Levee,

W. M. SCULLEN, 20 Canal,

29 oct—4 f. V. C. DENTZEL, Agent d'annonces.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 5 heures du soir, et tous les Vendredis à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dupas, commis Jos. Dufresne, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte. —Départs réguliers.—Attention particulière pour les passagers. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. KELL, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.

Le J. M. SHARP se rendra régulièrement à chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend à du frêt jusqu'à Lockport 17 oct—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats Unis.—Départ, tous les MARDIS à 5 heures du soir.—MARDI, 16 octobre, pour Vicksburg, Natchez et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du frêt et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du rembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 16 oct—1m

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connexion avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Ingomar, P. E. Burke, capitaine, Geo. Dove et A. H. Coudroy, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas.

Il partira de Brashear City tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des chars de la Nouvelle-Orléans. Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 2 heures de l'après-midi.

Le Samedi, l'INGOMAR ira jusqu'à St-Martinville.

Pour plus ample information s'adresser à

A. MEYNIER, JR., Agent,

20 oct— 21, rue St-Louis.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.—Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Paruiton, commis J. J. Labarthe, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la Côte. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du frêt pour Lockport.

L'ALONE ayant été détenu par suite de circonstances imprévues, partira positivement JEUDI matin, à 10 heures 17oct—1m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine O. Hinckley, commis M. Kennson, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport et tous les ports intermédiaires de la rivière Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

J. E. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 82.

J. S. PAGAUD, agent pour les annonces, rue Front, 23.

4 oct

PAQUEBOT RÉGULIER DE LA CÔTE ET DU BAYOU LAFOURCHE. —Départ, tous les mardis à 5 heures, en commençant le 10 courant.—Le beau bateau NEW ERA, capitaine Joseph F. Ancoin, commis E. Gr-Mélançon, fera les voyages réguliers, entre Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.

Pour frêt et passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nlle-Orléans. 6oct—1m

Pour les Forts, Quartier des Buras, la Pointe à la Hache et toutes les stations et plantations sur la route—Le beau et rapide steamer A. G. Brown, capitaine Alex Queant, fera le service ci-dessus pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis à 10 heures a. m., et revenant les lundis et jeudis, avant la nuit.—Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN E. HYDE & CO,

1er oct—1m No 113, rue de la Commune.

AUX ARMES DE FIGARO !!

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de ses amis et du public de la Nlle Orléans en général, qu'il a transféré son

SALON DE BARBE

ET

Magasin d'Articles de Toilette pour Hommes,

Du No. 56 RUE ROYALE (où il était établi depuis cinq ans), au 89, même rue, près de l'enseigne Conti, à l'enseigne des "ARMES DE FIGARO".

Il invite respectueusement ses anciens clients et le public en général à venir visiter son nouvel Etablissement, où l'on trouvera le plus parfait COMFORTABLE et un assortiment choisi d'articles des plus variés en fait de toilette d'hommes.

89, Rue Royale, près de la rue Conti,

11 oct—1m VICTOR DUBOIS.

Docteur J. Maringer,

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS.

Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLÉANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 19oct 1m

RESTAURANT COSMOPOLITE

11 . . . . RUE ROYALE 11

Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant Samedi, 20 octobre.

Ils ont, au premier, de beaux et vastes salons, et au deuxième, des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine est de premier ordre et les vins et liqueurs de choix. Le service de la maison est organisé de manière à satisfaire les plus difficiles. Prix modérés. J. B. BIRON & L. CHAPELAIN,

21 oct—1m. Propriétaires.

Propositions.

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LEVÉES,
ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1866.

DES propositions cachetées, qui devront être endossées et remises au secrétaire du Board, au Marchand's Institute, seront reçues jusqu'au LUNDI, 19 novembre prochain, pour la construction des levées suivantes :

Noms des Paroisses.	Habitations.	Moyenne de la hauteur	Pieds cubes
Jefferson, rive gauche	Minor Kenner	10 pieds	22,000
Jefferson, rive droite	Mme Waggaman	9 "	[illegible]
St-Charles, rive gauche	H. Frellsen	10 "	42,000
St-Charles, rive gauche	Bisland Place	8 "	40,000
St-Charles, rive gauche	P. Soniat	8 "	40,000
St-Charles, rive gauche	Edgar Labranche	8 "	[illegible]
St-Charles, rive gauche	Juge A. F. Rost	7 "	3,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	Rodrigue et Roman	7 "	60,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	Près l'église du Bonnet Carré	8 "	12,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	Mme A. Boudousqué	8 "	7,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	L. Tregre	7 "	20,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	T. Landreaux	8 "	14,000
St-Jacques, rive gauche	Près du Couvent	7 "	12,000
St-Jacques, rive gauche	Tureaux	8 "	22,000
St-Jacques, rive droite	Pottier frères	11 "	30,000
Ascension, rive gauche	T. Landry, au dessous	10 "	44,000
Ascension, rive gauche	T. Landry, au dessus	12 "	34,000
Iberville, rive gauche	Mme A. Poche	10 "	24,000
Iberville, rive gauche	Place Woodland	7 "	12,000
Iberville, rive gauche	Conrad & Duncan	8 "	12,000
Est-Baton-Rouge	Place McHatton	8 "	20,000
Iberville, rive droite	Rantifort	10 "	30,000
Tensas	Bondurant	8 "	22,000
Tensas	Waterproof	8 "	37,000
Concordia	Ile Glasscock	12 "	300,000
Concordia	Union Bend	12 "	100,000

Les levées devront être placées et faites sous la surveillance des ingénieurs du Board, conformément aux règlements du Board concernant les levées permanentes. Les contracteurs recevront des ingénieurs des évaluations mensuelles des travaux exécutés, — évaluations d'après lesquelles le Président du Board donnera des certificats du montant dû, moins vingt pour cent qu'il retiendra jusqu'à l'achèvement des travaux, lesquels certificats seront échangés en certificats de dette que signera l'Auditeur des Comptes Publics, et qui seront sujets à une allocation de la Législature pour le paiement des dits certificats de dette.

On peut obtenir d'autres détails en s'adressant à l'ingénieur en chef.

Le Board se réserve le droit de rejeter toutes les propositions.

Par ordre du Board des Commissaires de Levées,

N. C. SNETHEN,

31 oct—au 18 nov Secrétaire du Board des Commissaires de Levées.

VIRGINIA

FINE CUT

SMOKING TOBACCO.

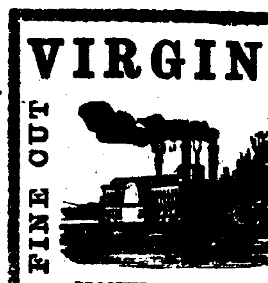

MANUFACTURED BY

J. P. SARRAZIN,

97, Corner Chartres & Conti,

AND

49 CONDE STREETS,

NEW ORLEANS.

MARYLAND

FINE CUT

SMOKING TOBACCO.

MANUFACTURED BY

J. P. SARRAZIN,

97, Corner Chartres & Conti,

AND

49 CONDE STREETS,

NEW ORLEANS.

AUX FUMEURS

ET

Aux acheteurs

DE

TABAC A FUMER.

La marque de SARRAZIN pour le tabac coupé fin du Maryland a été contrefaite, et ce dernier prévient le public et ses clients d'être sur leurs gardes, afin qu'on ne leur impose point un article inférieur comme provenant de sa fabrique.

Les paquets authentiques de son tabac portent sur l'enveloppe, quelques-uns la vignette d'un bateau à vapeur avec les mots :

VIRGINIA FINE CUT,

d'autres, la vignette du Magasin et de la Fabrique de SARRAZIN avec les mots :

MARYLAND FINE CUT.

Les paquets contrefaits, découverts récemment, portent la vignette d'un aigle avec les mots :

MARYLAND FINE CUT.

Des mesures ont été prises par M. SARRAZIN pour prévenir toute nouvelle contrefaçon, et le public en sera averti quand elles seront mises à exécution. Il profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public du patronage qu'ils lui accordent, et il continuera de faire tous ses efforts pour justifier leur bienveillant appui.

4 oct—1m

Avis aux Contribuables.

LES tableaux d'assessement de la ville pour l'année 1866, ayant été revus par le Bureau des Reviseurs, les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nouvelle-Orléans peuvent venir les examiner, tous les jours (les dimanches exceptés) de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi, pendant dix jours, à partir du 24 courant, date après laquelle le Bureau se réunira pour considérer les demandes des personnes qui se croiront lésées.

S. P. HARPER,

24 oct—10j Secrétaire du Bureau des Reviseurs

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1866.

CONFORMÉMENT à l'article 4 de la charte de cette Compagnie, avis est donné que l'élection annuelle de Directeurs, pour l'année qui suivra, aura lieu, à ce bureau, rue Carondelet, No 3, le LUNDI 5 novembre 1866, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

21 oct—jusq 5nov H. CASTAREDE. Secrétaire.

Banque First National de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1866.

AVIS est donné que le certificat No 145, de cette banque, pour cinquante actions au nom de Ogden Granger, en date du 12 juillet 1865, ayant été perdu ou égaré, une demande a été adressée à la banque pour l'émission d'un autre certificat, en remplacement du certificat perdu.

6sept—6m D. B. FORBES, caissier.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

T. L. CUNNINGHAM & Co.	ROSSEY, MOORE & SONS
Nlle-Orléans, (Lne)	Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

166 . . . . GRAVIER ET 17 . . . . UNION,

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chemins de fer et steamers.

Dépôt de scies, charrues, moulins à mais, &c.

Fourniture de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

Avances ! Avances !

DES avances libérales seront faites par le soussigné, sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à ses amis de New York, MM. B. C. Baker, Son & Co.

J. B. VANHORN,

No 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, encoig. Poydras.

25 oct—1m

TURNER & COHEN.

Galerie de Photographie et de Beaux-Arts.

57 . . . . RUE DU CAMP 57

Convaincus que le patronage de nos amis et du public sera aussi bienveillant que par le passé, nous nous sommes assurés les services de M. E. M. HOWELL, photographe, dont l'habileté ne saurait être surpassée. Notre artiste, M. REICHMAN, ne le cède en rien aux artistes du pays.

Ces messieurs viennent de New-York avec beaucoup de nos employés. Nous pouvons maintenant faire des photographies, depuis la plus petite miniature sur le cadran d'une montre jusqu'aux plus grandes photographies

Le public est invité à venir examiner nos spécimens —les portraits de quelques-uns de nos citoyens les mieux connus. 21oct—1m.

A vendre ou à louer.

L'habitation sucrière du soussigné, située dans la paroisse d'Orléans, à environ huit milles au-dessous de la ville, rive droite du fleuve, ayant trente-cinq arpents et demi de face sur quarante de profondeur ; environ neuf cents arpents défrichés, et le reste bien boisé. Les bâtisses sont vastes et tout est en bon état. Deux équipages, mulets, charrettes, etc., et environ vingt-cinq arpents de plants de cannes. Les personnes qui désirent acheter ou louer la propriété peuvent l'examiner en tout temps. Pour les conditions, s'adresser à

JOHN B. LEPRETRE,

2 oct—1m au coin des rues Orléans et Dauphine.

Avis.

M. R. OUÉRINEAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient de transférer son magasin de la rue Royale, même rue, No 130, encoignure Toulouse. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage que ses amis et le public lui ont accordé jusqu'à ce jour

2oct—1m

BANQUE CRESCENT CITY,

Rue du Canal, No. 164.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1866.

UNE réunion des actionnaires de cette Banque est convoquée pour le LUNDI, 26 novembre prochain, à midi, à l'effet de considérer la question de réduire le capital de la Banque.

Par ordre des Direction,

8oct—30j CHAS. FAURIE, JR., caissier.

Maison à vendre.

POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre à Alexandrie, une belle maison en briques, à deux étages, contenant un beau magasin au rez-de-chaussée. Egalement, sur le même terrain, deux maisons en bois dont l'une est occupée par une boulangerie.

Pour plus amples informations, s'adresser chez CONVERSE POINCY,

5oct—1m 31, rue Tchoupitoulas.

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D., lock box 112 Post-office. 14 oct—3m

Moulin à Coton de J. H. H. Hedges

RUE TCHOUPITOULAS, No. 381.

DES sacs pour contenir du coton en graines sont fournis gratis aux planteurs et aux négociants commissionnaires. L'établissement donne les prix les plus élevés du coton en graines. Boîtes pour les ordres ; rue Gravier No 106 et boîte No 1916 du Bureau de Poste.

oct—1m

Chas. Hemard.

VENDEUR DE COTON,

RUE GRAVIER No. 104,

NOUVELLE-ORLÉANS

Il fait des avances libérales sur les consignations.

7oct—3m

Hôtel St-Louis.

HOTEL ST-LOUIS . . . . NLLE-ORLÉANS

CET Hôtel vient d'être complètement meublé et sera ouvert le LUNDI, 12 NOVEMBRE. Il sera dirigé dans le genre américain et dans le genre européen sous M. J. O. Barbels.

24 oct—1m O. E. HALL, propriétaire

BUREAU DES ASSESSEURS.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les Tableaux d'Assessement pour l'Etat sont exposés au Bureau des Assesseurs d'Etat, au No 29, Passage de la Bourse, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant le mois d'octobre, sujet aux réclamations des intéressés.

M. M. FERNY,

Président du Bureau des Assesseurs d'Etat.

1er oct—1m

Chaux, "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée depuis quelque ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre au dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard," rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

21 sept—1m NEWTON RICHARDS.

SAVON. SAVON.

A vendre à prix de fabrique par S. HESSE, No. 3, rue Tchoupitoulas, agent de A. BILLAUD

PALM SOAP, 30 barres 45 livres à la caisse,

de PRESSE, en barres de 1 livre.

MANASSAS SOAP, 30 barres, 30 livres. 6oct. 1m

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.—Côté Nord.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, chéminées, grates, ferblanterie suite et autres articles en fer pour bâtiments, articles en fer et articles de ménage.

J'ai constamment en stock complet sur lequel il appelle l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'il a livré aux plus bas prix.

16sept—6m

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,

8 . . . . RUE ST-LOUIS 8

Nlle Orléans.

ANISETTE . . . CURAÇAO . . . MARASQUIN

—Et—

Liqueurs françaises de tous genres.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,

1nov—6m No 37, rue Vieille Levée.

Le Docteur A. LANDRY

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

a fixé sa résidence à la Nouvelle-Orléans :

No 60, rue du Maine, encoignure Royale.

7sept—1m

Bureau à Louer.

Le soussigné offre en location un BUREAU au coin des rues Royale et Douane, au premier.

A. BOUDOUSQUIÉ, notaire public,

16 oct— Coin Royale et Douane, au premier

Toiles françaises et Mouchoirs de batiste.

EN consignation chez F. JAUFROID, 36, rue de Chartres, entre Bienville et Douane,—

La grand choix de mouchoirs batiste, ... unis et à ourlets, 5/8 et 3/4. Aussi : un assortiment de TOILES FRANÇAISES pour chemises, le tout provenant de la fabrique de BERTRAND MILCENT, de Cambrai.

A vendre en gros seulement et aux plus basses limites.

6oct—1m F. JAUFROID.

CAFÉ TORRÉFIÉ ET MOULU

PAR LE PROCÉDÉ DE

V. E. SARRAZIN

LES familles, capitaines de BATEAUX, HOTELS, RESTAURANTS, &c. &c. sont respectueusement invités à s'assurer de la bonté des diverses qualités de

CAFE MOULU

que je tiendrai constamment à la disposition du public. Par suite de l'agrandissement et la perfection que je viens d'apporter à mon appareil à torréfier, je suis en mesure de remplir tous les ordres qui me seront confiés. V. E. SARRAZIN.

6 oct—1m No 26 Chartres encoignure Conti.

J. ESNAULT,

PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES,

Vitrerie et Collage de papier.

25 . . . . Rue Jefferson 25

Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

ENTREPOT

De Tapis et de Rideaux.

TAPIS NOUVEAUX, reçus par le steamer Luxor, arrivé de Liverpool. TAPIS VELOURS, VERITABLES BRUXELLES ANGLAIS, avec DEVANTS DE CHEMINÉES et NATTES appareillées. Ces nouveaux genres sont d'un goût exquis.

Tapis à trois plis et Ingrains, tapis d'escaliers et toiles cirées de toutes largeurs

Etoffes à rideaux, mousseline de laine satin, castilliennes, damas tout laine, et les meilleures garnitures alliant avec ces articles. Stores et corniches.

Notre stock est complet et les marchandises seront vendues à des prix raisonnables, au comptant.

E. ELKIN,

11oct—1m Rue Carondelet, No 3, près Canal.

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

7oct— GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

MALADIES.

Dépuratif et Injections du Docteur Vergé.

CES deux médicaments sont employés depuis dix années consécutives avec le plus grand succès.

F. GAUDOZ, Pharmacien,

Encoignure Orléans et Bourbon,

1oct—

AVIS.

CHANGEMENT DE LOCAL.

A partir du 1er novembre prochain le magasin de la maison C. RAVELET & FILS (Importation de dry goods en gros) sera transféré du No 66 rue de la Douane au No 51 rue Royale, au premier.

15 oct—1m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Nouvell, des portes à fourneaux, des grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, de toutes espèces de machines pour la fonte.

14 sept—6m LEEDS & CO

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

24 sept—3m et PP le L

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

196 . . . . RUE DU CANAL 196

entre Bourgogne et Rempart, où il accomplira toutes les opérations relatives à la science et à l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

16 oct—1m

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, s'est transporté au [illegible] où l'on peut le consulter dans toutes les [illegible]

13 oct—3m

Quelques paroles sensées.

COMBIEN est limité le nombre de personnes qui ne sont point sujettes à quelques affections des poumons ou de la respiration et qui, en négligeant les premiers symptômes, aggravent le mal jusqu'à ce que celui-ci prenne racine, leur cause des tortures inexprimables et plonge leurs amis dans la désolation. "Seulement un rhume !" "Un léger mal de gorge !", voilà ce que disent beaucoup de ceux qui en sont atteints. Oui, "seulement un rhume", ce qu'on dit beaucoup de ceux que la mort marquée et qui devraient être sa proie.

Avertis—soyons sur nos gardes ! Telle devrait toujours être la devise des personnes sujettes à la toux, au rhume, au catarrhe, à l'influence ; celles qui souffrent de l'asthme, des bronches, de la consomption doivent écouter les conseils. Le remède est sous leurs mains ; si elles négligent le mal, les conséquences sont fatales : une vie de souffrance, une lutte continuelle pour conserver l'existence—lutte où il ne peut y avoir qu'un vainqueur—la Mort.

L'idée du résultat de la négligence n'épouvante-t-elle pas les plus courageux ! Alors, pourquoi ce retard ! Quel excuse pouvez-vous donner après que vous avez été prévenus à temps ! Lorsqu'on vous signale le danger, pourquoi ne pas l'éviter ! Le BAUME PECTORAL DE MARSDEN a été employé avec succès dans plus d'un million de cas ; la Faculté le recommande comme le remède le plus prompt et le plus efficace que la science ait encore découvert pour la toux, le rhume, l'influenza et la consomption lorsque le cas n'est pas désespéré. Même si le malade est dans la dernière période, cette préparation le soulagera. Une seule bouteille suffira pour convaincre les plus incrédules que les éloges qu'on a faits du Baume de Marsden ne sont pas exagérés, que les milliers de malades qui ont été sauvés parce qu'ils l'ont pris à temps, en ont dit bien davantage. Une garantie accompagne chaque bouteille et les marchands ont reçu l'ordre de rendre l'argent si le remède ne soulage pas le malade.

Préparé par

T. W. MARSDEN,

487, Broadway, New York.

Prix : $1 la bouteille.

Agents pour la vente en gros :

WHEELOCK FINLAY, à Baltimore,

BARNES, WARD & Co,

E. J. HART & Co.,

J. S. MAUNSELL & Co. 9 oct—1m

INSTITUTIONS.

Collége de Spring Hill,

PRÈS MOBILE (ALA.)

LA prochaine session commencera le 5 novembre prochain, MERCREDI, 7 novembre, le Président du Collège partira de la ville avec les élèves qui lui seront confiés, par le convoi de 4 heures du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser au Rév. L. Curioz au Collège des Jésuites, au coin des rues Commune et Baronne, ou à F. Fourchy, agent du Collège, rue Natchez, No 36.

—Conditions—

1o—Pension, enseignement, blanchissage, raccommodage, papier, &c. . . . . . .

2o—Pour l'entrée, la première année seulement . . .

3o—Honoraires du médecin et médicaments . . .

4o—Literie, si le Collège la fournit . . .

N B —Les paiements doivent se faire en or ou l'équivalent en monnaie courante.

Chaque demi-session doit être payée d'avance, avant que l'élève soit admis

La musique, le dessin et l'escrime se paient à part.

24oct—1M L. CURIOZ, Président.

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

RUE DU BAYOU 299.

AU 1er novembre, M MARTIN ouvrira une classe du soir, de 6 à 8 heures, pour les jeunes gens qui se destinent au commerce ou qui désirent achever leur éducation.

M. Dobbin, professeur d'anglais, se chargera de toutes les branches en anglais. Prix $5 par mois d'avance.

Il s'ouvrira aussi une classe de livres 19 oct 1m

Classes du Soir, entre 6 et 9 heures,

Au COLLEGE DES REMPARTS, 249,

Dirigé par M. CARON.

L'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, les principales Notions Usuelles.

1oct—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer les prospectus à l'établissement.

INSTITUT SAINT-CHARLES,

Pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme C. MACY,

Rue Bourbon, No 101.

LES cours des études recommenceront, dans cette institution, LUNDI, 3 septembre.

Un grand nombre de professeurs distingués sont attachés à l'Institut St Charles depuis longues années, et ce n'est que par la Directrice ... aux élèves qui lui sont confiées, la plus ... morale et intellectuelle.

Pour prospectus s'adresser au local de l'Institut.

26 août—3 m

Ecuries du CRESCENT.

Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Neligan ses écuries situées aux Nos 50 et 52 rue Baronne, cet établissement et ... l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que je suis prêt à recevoir en pension les chevaux et les mulets et à prendre de toute espèce de buggies et de voitures. ... Mes ... de 20 ... les meilleurs de la ville ... de ... une grande quantité de chevaux ... entrées, et des buggies neufs, j'invite respectueusement mes amis et le public amateur à venir voir par eux-mêmes.

Il y a dans l'établissement un grand ... pour l'exercice des chevaux ; on ne néglige aucun soin ... surveillance.

JOSEPH ELLIOTT,

7août—6m Propriétaire.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de J. H. HILLERBRANDT

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans —Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans dix jours de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait pas homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

1er nov—6,3 Greffier

Succession de Mme MARIE L. MORIE

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans —Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans dix jours de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrat... de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

1er nov—6,3 Greffier

Succession de JAMES B. McFARLANE—No 27,43

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que George Fraser a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu James B. McFarlane décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

27 oct—1 et 4 nov Greffier

Succession de MARIE ROSE APOLINE GONCEAU épouse de FRANÇOIS FRANCINQUES.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que François Francinques a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Marie Rose Apoline Francinques, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

27 oct—1 et 4 nov Greffier

Succession de H. D. BRADY—No 27,413

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Thomas R. Brady a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu H. D. Brady décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

27 oct—1 et 4 nov Greffier

Succession de S. L. TERRELL—No 27,421,

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Francis C. Lacroix a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession vacante de feu S. L. Terrell décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

27 oct—1 et 4 nov Greffier.

Succession de JEAN PEYRUSSAN—No 27,136.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

1nov—6—1 nov Greffier

Succession de L. A. W. S. WOLFF—No 26,999

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

21 oct—29—1 nov Greffier.

Succession de Mme CORNELIA L. PIERCE No 27,402

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Wm. S. Toledano a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Mme Cornelia L. Pierce, décédée intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

24 oct—29—1 nov Greffier.

Alfred A. Fuselier vs ses créanciers No 16,272

ETAT DE LA LOUISIANE, Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est donné aux créanciers d'Alfred A. Fuselier, que la cession de ses biens a été acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, qu'une réunion des dits créanciers aura lieu pardevant P. C. Cuvellier Esq., notaire public, jeudi 8 novembre 1866 à 10 heures du matin pour prendre en considération et délibérer sur les affaires du dit insolvable. Toutes les procédures judiciaires contre sa personne ou ses biens sont suspendues ; que E. H. ... Esq., avocat, est chargé de représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour.

A. D. BERNOUDY,

4 oct Député Greffier

Avis

Aux Porteurs de Bons de première hypothèque de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS est donné par la Compagnie, sur demande adressée au trésorier, au No 44 de la rue Carondelet, d'entrer les bons de seconde hypothèque pour les coupons échus, et non encore payés de ses bons de première hypothèque, conformément aux arrangements conclus par les commissaires à Londres. Comme le coupon de janvier sera payé exactement, il est à désirer que la suddite échange se fasse sans délai inutile

G. T. BEAUREGARD, Président.

Nlle-Orléans, 24 octobre 1866. 24 oct—10t

Mme Thierry,

No 394, Chemin du Bayou, près Derbigny

Invite les horticulteurs et le public en général à visiter ses beaux jardins. On y verra les plus belles variétés de dahlias et une infinité de plantes rares. Elle prie les personnes qui l'ont toujours honorée de leur patronage d'adresser leurs ordres pour bouquets, plantes, &c., soit chez elle, ou à M. Boudro, coin Canal et Carondelet, qui est seul autorisé à les recevoir. 19 oct—1m

A VENDRE.

125 VACHES LAITIÈRES du pays de 5$ à 7$.

3 taureaux de race,

10,000 pieux pour entourages,

Un assortiment de bois de chauffage,

60,000 oranges à vendre.

S'adresser sur l'habitation LeBEAU,

30 oct—1m près des Casernes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FORSTALL & SPEAR.

Succession de M. Genève Vigé.

Seconde Cour de District de la Nlle Orléans—No 27,373.

Montre patentée et Chaîne en or, Epinglette, Diamant, Linge de corps.

Contenu d'un Café, Cigares, Tabac, Meubles, Whiskey "Cabinet", etc., etc.

PAR FORSTALL & SPEAR

PLACIDE J. SPEAR, encanteur

Salle d'encan, No 8 rue Bienville

MERCREDI 7 novembre 1866, à midi heures, il sera vendu à l'enchère publique, rue Front entre Gravier et Poydras, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Seconde Cour de District de la Nlle Orléans date du 30 octobre 1866, et pour le compte de la susdite succession, les articles suivants : [illegible]

Conditions—Tous les articles vendus seront, après adjudication, aux risques et par la de l'acquéreur, et payables comptant au moment de la vente. 31 oct

Vente sans réserve de deux propriétés de valeur formant l'encoignure des rues d'Orléans et Prieur et St-Pierre et Prieur

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salle de vente No 8 rue Bienville

SAMEDI, 3 novembre 1866, à midi, sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, sans réserve aucune : [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

HARRY T. HAYS

Shérif de la paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE FEU OCTAVE S. ROUSSEAU

[illegible]

HARRY T. HAYS

Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

PAYNE & HARRISON vs la dame JOANNA McMANUS [illegible]

COUR DU CINQUIÈME DISTRICT JUDICIAIRE [illegible]

HARRY T. HAYS Shérif

LOUIS ROSE vs DANIEL WOLF

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

DEUX CAISSES DE CUIRS

[illegible]

HARRY T. HAYS

Shérif de la Paroisse d'Orléans

VENTES DE CONSTABLE.

JOSEPH WESTERMIER vs HARRIS ABRAHAM.

TROISIÈME JUSTICE DE PAIX—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Paul W. Collens, Troisième Justice de Paix dans [illegible]

ARTHUR LANGE

27 oct—1 et 4 nov Constable.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN & MARKS.

Vente Spéciale.

Grande vente sans réserve de

300 lots Habillements de saison, fins et assortis,

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

130 de Chapeaux assortis, pluche, castor et feutre,

—ET—

250 lots de Lingerie, sans réserve

PAR HOFFMAN & MARKS,

Bureau, rue de Chartres, No 31

JEUDI prochain, 1er novembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 31 de la rue de Chartres, [illegible]

Conditions à la vente. 31 oct

PAR E. ROGER & CO.

Vente par catalogue de bottes, souliers et brodequins.

Par E. ROGER & CO

[illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO.

Meubles . . . . . Meubles . . . . . . Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Un assortiment général de meubles.

[illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux, appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de Tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan

Par MONTGOMERY & BRO,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Succession de Michael O'Brien, No 26,893

[illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

AVIS D'ENCAN

JOHN C. BLOHM, encanteur

Dans sa salle d'encan, au No 33 de la rue Bienville, JEUDI, 1er novembre, à 10 heures précises du matin

VENTE RÉGULIÈRE DE MARCHANDISES

[illegible]

Vente spéciale de 150 caisses de Bottes, souliers et Brodequins.

[illegible]

300 lots d'habillements extra-fins [illegible]

150 lots de notions,

200 cartons fleurs artificielles,

100 rubans des derniers genres,

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Pommes de terre. Pommes de terre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Tabac en feuille.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

PAR O. VALETON.

Privilège d'user les tables Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22 [illegible] stock de Groceries [illegible]

PAR O. VALETON, Encanteur,

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER

Résidence de valeur, Nos 212 et 214, rue Bourbon, No 211, Esplanade.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur

[illegible]

Cour du Second District Judiciaire.

JOSEPH M. FRENCH CONTRE WM B. COLLINS—No 525.

[illegible]

ANTOINE CHALAIRE, Shérif

29 oct—1 15 22 29 nov 1er déc

C. L. CHAPOTEL.

Coin Bienville et Bourbon.

LE soussigné annonce à ses amis et à sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de Paris et du Nord un grand assortiment d'articles de ménage en fer battu et en tôle.

Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, pour le bois et charbon, etc.

—AUSSI—

Grates. Grates. Grates.

Un grand assortiment de GRATES de chéminées de toutes grandeurs, à vendre par

C. L. CHAPOTEL,

20 oct—1m Coin Bienville et Bourbon.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines, Couvertures, Satinets, Bonneterie, Indiennes, Draps et Casimir, Rubans de fantaisie, genres de Paris.

PAR VINCENT & CO.,

W. P. VINCENT, encanteur.

[illegible]

Vente spéciale.

Grande Vente de Rubans de Paris des derniers genres, Velours Soie noire, articles fantaisie de Paris.

— Egalement —

Six cents lots de Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO

W. P. VINCENT, encanteur

[illegible]

VENTE SANS RESERVE,

Par Catalogue

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

Marchandises Anglaises et Etrangères,

Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

PAR VINCENT & CO.

Wm. P. Vincent, encanteur

[illegible]

Sept Cents Lots et Lots Marchandises Anglaises et Etrangères,

Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

[illegible]

— Conditions —

[illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE PÉREMPTOIRE

De la moitié indivise des îlets de terre situés sur les rues Douane, Bienville, St-Louis et St-Pierre, dans le Second District de cette ville.

Le sixième indivis de 10780 60/100 acres de terre dans le District de Greensburg,

Le tiers indivis de 628 ... acres de terre dans la Paroisse d'Iberville

JAMES O. NIXON vs SES CREANCIERS

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NLLE ORLÉANS

PAR J. B. WALTON & DESLONDE

J. B. WALTON, encanteur

Bureau No 47 rue Carondelet

[illegible]

Licht & Philippe,

BRONZEURS ET GALVANISEURS,

No 61, rue Perdido, entre Baronne et Dryades.

RÉPARATION ET MISE A NEUF

De Bronzes, Pendules, Appareils à Gaz, &c. &c.

2oct—1m

Changement de Local.

LE Dr. A. F. MORGAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne au No 15 de la rue Dauphine, entre Canal et Iberville, [illegible]

Entrepot de Tapis.

No 19, RUE DE CHARTRES, No 19.

[illegible] Tapis anglais velours, Bruxelles, [illegible]

Toiles cirées de toutes largeurs et de tous les genres [illegible]

Etoffes et articles à rideaux, corniches, [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

MAISON ET MAGASIN A LOUER.

[illegible]

Magasin d'Huile de Charbon et de Lampes,

TRANSPORTÉ au coin des rues Chartres et Douane, au No 74 de la rue du Camp, entre la rue Natchez et les bureaux du "Times."

25oct—1m HILL & VEAZIE.

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre des arbres fruitiers, tels que : Orangers de toutes grandeurs, nespliers, pruniers, pêchers, figuiers etc., et arbres d'agrément. Magnolias, pittosporum, camélias, lauriers et d'autres variétés de fleurs à des prix très modérés.

S'adresser à Greenville, paroisse Jefferson entre la rue Low Line et Pine, deux îlets après le Couvent des Dominicains entrefois l'Institut de Mme Mace.

FRANÇOIS COUROULEAU

14 oct—1m successeur de Jean Larroux

Avis aux débitants de cigares.

A. TATOUT,

FABRICANT DE CIGARES,

166 . . . . rue Tremé 166

AYANT acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires prévient sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'établir une nouvelle fabrique de cigares, où l'on trouvera les marques les plus renommées en véritable tabac du Connecticut. Ses prix seront aussi modérés. C'est pourquoi il invite ses amis à venir lui rendre visite avant d'aller ailleurs.

1oct—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET

Deux terrains dans la rue Hélène, entre les rues Bienville et Douane, avec une grande cabane servant de vacherie.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, No. [illegible]

SAMEDI, 3 novembre 1866, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] DEUX TERRAINS [illegible]

Vente pour opérer un partage.

TERRAINS de très grand prix, à la Bourg, en face de la ville de la Nlle Orléans et au centre même de la floraison d'Alger.

PAR G. DE FERIET

[illegible]

TOURNÉ ET NEUBERGER

Steamboat MARY E. GRAY—à l'encan

PAR TOURNÉ & NEUBERGER

30 rue Carondelet

SAMEDI, 3 novembre prochain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Contenu d'une pension de premier ordre, de la rue de la Douane.—Vente à Terme.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

GARDNER SMITH, encanteur

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Deux terrains de choix, rue Marigny, près de l'église de l'Annonciation

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Bureau, No 17 Passage de la Bourse

[illegible]

SUCCESSION DE CHAS. GENOIS

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—27,444.

Par C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

MEUBLES

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse

VENDREDI [illegible]

VENTE RENVOYÉE.

VACHES LAITIÈRES,

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse

[illegible] vaches laitières de race, élevées en Louisiane.

Vente pour cause de maladie.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau Bienville et Passage de la Bourse

[illegible]

Maison en Briques rue de l'Esplanade No 30

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

Jolie maison en brique rue Ste Anne, Nos 275 et 277.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse

[illegible]

Vente de Proprietés du Gouvernement.

IL sera vendu à l'enchère [illegible]

E. J. STRANG

Nlle Orléans, [illegible] 1866.

Vente par le Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, mardi, [illegible] 1866, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Par ordre du Colonel [illegible] et chef du Département du Golfe.

E. J. STRANG

9 oct—1 1j Brevet Lt Col. et A. Q. M.